

Termes de référence

Prestation d'interprétation pour les réunions à distance du programme « Cap Jeunesse »

I. Présentation d'Asmae Soeur Emmanuelle

Asmae est une ONG de solidarité internationale française spécialisée dans le développement de l'enfant. Indépendante, laïque et apolitique, elle est ouverte à tous.

Créée en 1980 par Sœur Emmanuelle sur la base de son expérience avec les chiffonniers dans les bidonvilles du Caire, Asmae poursuit son action dans le respect de valeurs et des méthodes héritées de sa fondatrice : écoute et proximité, pragmatisme, prise en compte des différences, professionnalisme et réciprocité.

L'action d'Asmae vise à soutenir les enfants et jeunes vulnérables ainsi que leurs familles via l'accompagnement sur mesure et dans la durée des acteurs locaux qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la formation-insertion professionnelle et de la protection de l'enfance.

Sa vision "Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leurs familles et leur environnement pour devenir des femmes et des hommes libres, acteurs de la société", se décline en quatre missions :

- ❖ Favoriser le développement de l'enfant par une approche globale. Pour cela, Asmae agit aussi sur l'accompagnement des familles en tenant compte de l'environnement ;
- ❖ Renforcer la capacité des acteurs locaux du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux et maximiser leur impact social ;
- ❖ Défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et le plaidoyer ;
- ❖ Expérimenter, essayer et diffuser.

Aujourd'hui, Asmae soutient et accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la formation-insertion professionnelle et de la protection de l'enfance qui sont portés par 22 organisations locales en Asie (Philippines, Inde), au Moyen-Orient (Egypte et Liban) et en Afrique (Burkina Faso et Madagascar). Asmae agit aussi directement en France, auprès de familles bénéficiaires en Ile-de-France.

II. Le programme "Cap Jeunesse"

Le programme "Cap Jeunesse" a débuté en janvier 2021, pour une durée de 3 ans. Il a pour objectif de promouvoir les droits à l'éducation, à la protection et l'autonomisation des jeunes de 5 pays, en appuyant et renforçant leurs capacités comme celles des partenaires locaux qui les accompagnent. Le programme s'articule selon les 4 objectifs spécifiques suivants :

OS1 : Améliorer l'insertion et l'accompagnement scolaire et professionnel des jeunes filles et jeunes garçons.

OS2 : Appuyer les jeunes filles et les jeunes garçons dans la réalisation de leur droit à la protection par le renforcement des cadres institutionnels et des mécanismes participatifs.

OS3 : Renforcer l'autonomisation des jeunes filles et jeunes garçons et des partenaires de l'action.

OS4 : Capitaliser et formaliser le positionnement d'Asmae autour de la thématique jeunesse.

Dans le cadre d'une collaboration opérationnelle entre Asmae et 11 partenaires, associés pour la plupart depuis plusieurs années sur des projets d'éducation et de formation, il vise à accompagner plus de 8 000 jeunes sur le plan socio-éducatif et professionnel, afin de renforcer leur autonomisation.

III. L'appui demandé – interprétation :

Le programme est mis en œuvre dans 5 pays, dont 3 pays anglophones (Egypte, Liban, Philippines) et 2 pays francophones, par les équipes d'Asmae et ses partenaires.

Il comprend notamment des actions transverses pilotées par le Siège d'Asmae, auxquelles contribueront activement les équipes de terrain.

Ces actions transverses se déclinent comme suit

- Animation des groupes de travail (GT) trimestriels, ainsi que groupes de travail ad-hoc (genre notamment)
- Organisation de 2 rencontres inter-pays,
- Organisation d'un séminaire commun (à l'issue de la deuxième année du projet)

A ces actions transverses s'ajoutent des réunions de pilotage semestrielles.

La prestation concerne ici les **réunions des groupes de travail et comités de pilotage qui sont organisées à distance (principalement sur zoom). Ces réunions demandent la mise en place d'une interprétation simultanée, de l'anglais vers le français et inversement.**

Un prestataire avait été identifié en début de programme ; néanmoins les besoins préalablement identifiés ayant évolué (notamment la modalité en distanciel étant la principale modalité sur le reste du programme ; avec un format court de 2h30 environ, etc.) et le programme entrant dans sa deuxième moitié (juillet 2022), il a été recommandé de lancer un nouvel appel d'offres.

- **Besoin en interprétation :**

Le besoin d'interprétation estimé est de 9 réunions (de 2h30 environ, avec un maximum de 3h) en visioconférence d'ici à décembre 2023.

IV. Documents à présenter par le prestataire

- CV avec formation, expériences et références des prestataires (en lien avec des missions d'interprétation pour des ONG)
- Précisions si l'offre est soumise en binôme et/ou capacité à identifier un binôme sur les différentes missions
- Offre financière comportant le budget global (HT et TTC) en euros – l'offre peut être faite par mission d'interprétation et/ou sur l'ensemble de la prestation (9 réunions) si le tarif appliqué est différent.

V. Processus de sélection

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation suivants :

- Références et expérience du prestataire, connaissance du milieu ONG, des thématiques dans lesquelles travaille Asmae
- Proposition financière

Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir transmettre votre proposition par courrier électronique au plus tard pour le **30 juin (18h00, heure de Paris)** à l'attention d'Anaïs Tartarin, atartarin@asmae.fr